

REOUVERTURE DE NOTRE ACCUEIL

Notre espace d'accueil parisien rouvre à compter du 1^{er} septembre 2020. Toutes les garanties sanitaires sont mises en place pour recevoir le public dans les meilleures conditions.

Un accueil sur rendez-vous uniquement

Avec la levée partielle de certaines mesures sanitaires, nous sommes en capacité de recevoir de nouveau du public dans nos locaux parisiens, du 60 rue du faubourg Poissonnière, à compter du 1^{er} septembre 2020. Le dispositif de prise de rendez-vous pour organiser et faciliter l'accueil est reconduit. Il permet de réserver un créneau horaire pour les démarches nécessitant un échange ou un conseil.

Des mesures sanitaires renforcées

La protection du public, comme celle de nos collaborateurs, est notre première préoccupation. Aussi des mesures spécifiques ont été adoptées :

- réaménagement des postes de travail ;
- mise à disposition de gel hydroalcoolique ;
- désinfection du poste d'accueil entre chaque rendez-vous.



Bon à savoir !

En 2019, la Sécurité sociale des artistes auteurs a accueilli 2 524 artistes-auteurs lors d'un rendez-vous personnalisé. Le délai moyen pour obtenir un entretien avec un conseiller était de 3 jours.

A PROPOS DE LA SÉCURITÉ SOCIALE DES ARTISTES AUTEURS

La Sécurité sociale des artistes auteurs est un organisme de sécurité sociale en charge de la gestion du régime social des artistes-auteurs. Elle a comme missions principales, l'affiliation et le contrôle du champ, l'information et l'accompagnement des artistes-auteurs dans leurs démarches sociales et la gestion d'un fonds d'action sociale.

En 2019, le régime des artistes-auteurs compte 192 546 artistes-auteurs affiliés.

Ce communiqué de presse est disponible sur secu-artistes-auteurs.fr/presse

Contact presse : communication@secu-artistes-auteurs.fr
